



Texte n°99-045 - F/3 - (R.B1)	<a href="#">Règlementation de la production</a>
Texte n°99-046 - F/3 - (R.B2)	<a href="#">Règlementation du produit</a>
Texte n°99-047 - F/3 - (R.B3)	<a href="#">Organisation du marché du vin</a>

<p><i><b>Bulletin officiel des douanes</b></i></p> <p><b>CONTRIBUTIONS INDIRECTES</b></p> <p>Règlementation de la production</p> <p>—</p> <p>Textes publiés au cours du second semestre 1998</p>	<p><b>BOD n° 6330</b> <b>du 10 mars 1999</b> texte n° 99-045 nature du texte : <b>R (CE) DECRETS-ARRETES</b> <b>du 26 février 1999</b> classement : <b>R-B1</b> RP : bureau : <b>F/3</b> nombre de pages : 6 diffusion : NOR : BUD D 99.00045 S mots-clés : Viti-vinicole</p>
<p><b>Date d'entrée en vigueur du texte :</b></p> <p><b>Date de caducité du texte :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Texte abrogé :</b></p> <p><b>Texte modifié :</b></p>	

**NOTA : Plan de classement Les textes CI sont désormais repris sous la rubrique R**

#### **PUBLICATION DE TEXTES COMMUNAUTAIRES (JOCE)**

Plantations nouvelles.

Règlement (CE) n° [1627/98](#) du Conseil du 20 juillet 1998 modifiant le règlement (CEE) n° [822/87](#) portant organisation commune du marché viti-vinicole. (JOCE n° L 210 du 28 juillet 1998).

#### **PUBLICATION DE DECRETS ET D'ARRETES (JORF)**

Plantations nouvelles de vignes.

[Arrêté du 14 septembre 1998](#) relatif à l'ouverture d'un contingent de 600 hectares de plantations nouvelles de vignes (JORF du 25 septembre 1998, p.14661).

Variétés de vigne cultivées en France.

[Arrêté du 16 septembre 1998](#) modifiant le Catalogue officiel des variétés de vigne cultivées en France (JORF du 26 septembre 1998, p.14707).

Aide à l'amélioration de l'encépagement.

[Arrêté du 12 novembre 1998](#) modifiant l'arrêté du 9 février 1998 relatif aux conditions d'attribution de l'aide à l'amélioration de l'encépagement d'exploitations viticoles pour la campagne 1997-1998. (JORF du 24 novembre 1998, p.17730).

Prime d'abandon de superficies viticoles.

[Arrêté du 23 novembre 1998](#) relatif à l'octroi de primes d'abandon de superficies viticoles pour la campagne 1998-1999. (JORF du 9 décembre 1998, p.18531).

<p><b><i>Bulletin officiel des douanes</i></b></p> <p><b>CONTRIBUTIONS INDIRECTES</b></p> <p>Règlementation du produit</p> <p>—</p> <p>Textes publiés au cours du second semestre 1998</p>	<p>BOD n° 6330  du 10 mars 1999  texte n° 99-046  nature du texte : R (CE) DECRETS-ARRETES  du 26 février 1999  classement : R-B2  RP :  bureau : F/3  nombre de pages : 27  diffusion :  NOR : BUD D 99.00046 S  mots-clés : Viti-vinicole</p>
<p><b>Date d'entrée en vigueur du texte :</b></p> <p><b>Date de caducité du texte :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Texte abrogé :</b></p> <p><b>Texte modifié :</b></p>	

**NOTA : Plan de classement Les textes CI sont désormais repris sous la rubrique R**

**PUBLICATION DE TEXTES COMMUNAUTAIRES (JOCE)**

Vins mousseux et vins de liqueur.

*Règlement (CE) n° [1629/98](#) du Conseil du 20 juillet 1998, modifiant le règlement (CEE) n° [2332/92](#) relatif aux vins mousseux produits dans la Communauté, ainsi que le règlement (CEE) n° [4252/88](#) relatif à l'élaboration et à la commercialisation des vins de liqueur produits dans la Communauté (JOCE n° L 210 du 28 juillet 1998).*

Boissons spiritueuses.

*Règlement (CE) n° [2140/98](#) de la Commission du 6 octobre 1998, modifiant le règlement (CEE) n° [1014/90](#) portant modalités d'application pour la définition, la désignation et la présentation des boissons spiritueuses (JOCE n° L 270 du 7 octobre 1998).*

VQPRD.

*Règlement (CE) n° [2215/98](#) de la Commission du 15 octobre 1998 modifiant le règlement (CE) n° [881/98](#) portant modalités d'application relatives à la protection des mentions traditionnelles complémentaires utilisées pour certains types de V.Q.P.R.D. (JOCE n° L 279 du 16 octobre 1998).*

**PUBLICATION DE DECRETS ET D'ARRETES (JORF)**

Appellation d'origine contrôlée " Coteaux de Pierrevert ".

*[Décret du 1er juillet 1998](#) (JORF du 7 juillet 1998, p.10370)*

Vins de table, vins de pays ou vins mousseux.

*[Arrêté du 14 septembre 1998](#) relatif à l'augmentation du titre alcoométrique naturel, par concentration ou addition de moût concentré ou de moût concentré rectifié, des raisins frais, des moûts et des vins de la récolte 1998 destinés à l'élaboration de vins de table, de vins de pays ou de vins mousseux. (JORF du 22 septembre 1998, p.14434).*

Vins de pays et vins mousseux.

*[Arrêté du 25 septembre 1998](#) relatif à l'augmentation du titre alcoométrique naturel par sucrage à sec des raisins frais et des moûts destinés à l'élaboration des vins de pays et des vins mousseux pour la récolte 1998. (JORF du 6 octobre 1998, p.15124)*

Appellations d'origine contrôlées " Beaujolais " et " Beaujolais supérieur ".

*[Décret du 19 octobre 1998](#) relatif aux appellations d'origine contrôlées " Beaujolais " et " Beaujolais supérieur " (JORF du 21 octobre 1998, p.15937).*

Appellation d'origine contrôlée " Beaujolais villages ".

*[Décret du 19 octobre 1998](#) relatif à l'appellation d'origine contrôlée " Beaujolais villages " (JORF du 21 octobre 1998, p.15939).*

Appellations d'origine contrôlées " Brouilly ", " Chenas ", " Chiroubles ", " Feurie ", " Morgon ", " Moulin-à-vent ", " Saint-Amour ", " Juliéas ", " Côte de Brouilly " et " Régnié ".

[Décret du 19 octobre 1998](#) relatif aux appellations d'origine contrôlées " Brouilly ", " Chenas ", " Chiroubles ", " Feurie ", " Morgon ", " Moulin-à-vent ", " Saint-Amour ", " Juliéas ", " Côte de Brouilly " et " Régnié ". (JORF du 21 octobre 1998, p.15940).

Appellations d'origine contrôlées " Alsace " et " Alsace grand cru " de la récolte 1998.

[Arrêté du 29 octobre 1998](#) (JORF du 5 novembre 1998, p.16717).

Appellation d'origine contrôlée " Muscat de Rivesaltes ".

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif à l'appellation d'origine contrôlée " Muscat de Rivesaltes ". (JORF du 27 novembre 1998, p.17919)

Vins liquoreux à appellation d'origine contrôlée .

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif à la fixation du coefficient K de certains vins liquoreux à appellation d'origine contrôlée pour la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18713).

Appellations d'origine contrôlées " Champagne ", " Coteaux champenois " et " Rosé des Riceys ".

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif aux appellations d'origine contrôlées " Champagne ", " Coteaux champenois " et " Rosé des Riceys " de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18714).

Appellations d'origine contrôlées de la Gironde .

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif aux volumes substituables individuels pour certaines appellations d'origine contrôlées de la Gironde de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18714).

Titre alcoométrique naturel des raisins frais, des moûts et vins à appellation d'origine.

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif à l'augmentation du titre alcoométrique naturel des raisins frais, des moûts et vins à appellation d'origine de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18715).

Vins délimités de qualité supérieure.

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) concernant les conditions de production de certains vins délimités de qualité supérieure de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18716).

Vins délimités de qualité supérieure.

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif aux volumes maximaux labellisables de certains vins d'appellation d'origine " Vins délimités de qualité supérieure " de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18717).

Vins à appellation d'origine contrôlée .

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif aux conditions de production de certains vins à appellation d'origine contrôlée de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18718).

Vins à appellation d'origine contrôlée .

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif à la fixation du plafond limite de classement de certains vins à appellation d'origine contrôlée pour la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18720).

Vins à appellation d'origine contrôlée .

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) relatif à la fixation du rendement butoir de certains vins à appellation d'origine contrôlée de la récolte de 1998 (JORF du 12 décembre 1998, p.18723).

Rendement à l'hectare de certains vins à appellation d'origine contrôlée.

[Arrêté du 16 novembre 1998](#) concernant le rendement à l'hectare de certains vins à appellation d'origine contrôlée de récolte de 1998. (JORF du 16 décembre 1998, p.18940).



<p><b><i>Bulletin officiel des douanes</i></b></p> <p><b>CONTRIBUTIONS INDIRECTES</b></p> <p>Organisation du marché du vin</p> <p>—</p> <p>Textes publiés au cours du second semestre 1998</p>	<p>BOD n° 6330 du 10 mars 1999 texte n° 99-047 nature du texte : R (CE) DECRETS-ARRETES du 26 février 1999 classement : R-B3 RP : bureau : F/3 nombre de pages : 44 diffusion : NOR : BUD D 99.00047 S mots-clés : Viti-vinicole</p>
<p><b>Date d'entrée en vigueur du texte :</b></p> <p><b>Date de caducité du texte :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Texte abrogé :</b></p> <p><b>Texte modifié :</b></p>	

**NOTA : Plan de classement Les textes CI sont désormais repris sous la rubrique R**

PUBLICATION DE TEXTES COMMUNAUTAIRES (JOCE)

Jus et moûts de raisin.

Règlement (CE) n° [1414/98](#) de la Commission du 2 juillet 1998, modifiant le règlement (CE) n° [1960/95](#) portant modalités d'application transitoires du régime des prix d'entrée pour les jus et moûts de raisin et le règlement (CE) n° [2309/95](#) instaurant des mesures transitoires du régime à l'importation des jus et moûts de raisin en provenance de Chypre (JOCE n° L 189 du 3 juillet 1998).

Prix d'orientation dans le secteur du vin.

Règlement (CE) n° [1628/98](#) du Conseil du 20 juillet 1998, fixant les prix d'orientation dans le secteur du vin pour la campagne 1998/1999 (JOCE n° L 210 du 28 juillet 1998).

Primes d'abandon définitif de superficies viticoles.

Règlement (CE) n° [1630/98](#) du Conseil du 20 juillet 1998, modifiant le règlement (CEE) n° [1442/88](#) relatif à l'octroi, pour les campagnes viticoles 1988/1989 à 1997/1998, de primes d'abandon définitif de superficies viticoles (JOCE n° L 210 du 28 juillet 1998).

Transformation en alcool des raisins de table retirés du marché.

Règlement (CE) n° [1611/98](#) de la Commission du 24 juillet 1998 autorisant la transformation en alcool des raisins de table retirés du marché pendant la campagne 1998/1999 (JOCE n° L 209 du 25 juillet 1998).

Mesures d'intervention dans le secteur viti-vinicole.

Règlement (CE) n° [1648/98](#) de la Commission du 27 juillet 1998, fixant les prix d'achat et d'aides ainsi que certains autres éléments applicables pour la campagne 1998/1999 aux mesures d'intervention dans le secteur du viti-vinicole (JOCE n° L 210 du 28 juillet 1998).

Restitutions à l'exportation dans le secteur viti-vinicole.

Règlement (CE) n° [1937/98](#) de la Commission du 11 septembre 1998 modifiant le règlement (CE) n° [2805/95](#) fixant les restitutions à l'exportation dans le secteur viti-vinicole (JOCE n° L 252 du 12 septembre 1998).

Certificats d'exportation dans le secteur viti-vinicole.

Règlement (CE) n° [2023/98](#) de la Commission du 24 septembre 1998 concernant la délivrance de certificats d'exportation dans le secteur viti-vinicole (JOCE n° L 262 du 25 septembre 1998).

Distillation préventive.

Règlement (CE) n° [2486/98](#) de la Commission du 18 novembre 1998 ouvrant la distillation préventive visée à l'article 38 du règlement (CEE) n° [822/87](#) pour la campagne 1998/1999 (JOCE n° L 309 du 19 novembre 1998).

Certificats d'exportation dans le secteur viti-vinicole.

Règlement (CE) n° [2497/98](#) de la Commission du 19 novembre 1998 concernant la délivrance de certificats d'exportation dans le secteur vitivinicole (JOCE n° L 311 du 20 novembre 1998).

Contrats de stockage privé à long terme.

Règlement (CE) n° [2693/98](#) de la Commission du 14 décembre 1998 ouvrant la possibilité de conclure des contrats de stockage privé à long terme pour le vin de table, le moût de raisins, le moût de raisins concentré et le moût de raisins concentré rectifié pour la campagne 1998/1999 (JOCE n° L 338 du 15 décembre 1998).

#### PUBLICATION DE DECRETS ET D'ARRETES (JORF)

Comités régionaux vins et eaux-de-vie de l'Institut national des appellations d'origine.

[Arrêté du 8 juillet 1998](#) modifiant l'arrêté du 4 mai 1992 relatif à la composition des comités régionaux vins et eaux-de-vie de l'Institut national des appellations d'origine (JORF du 31 juillet 1998, page 11753).

Association nationale interprofessionnelle de l'économie cidricole.

[Arrêté du 24 août 1998](#) relatif au retrait de reconnaissance de l'Association nationale interprofessionnelle de l'économie cidricole (JORF du 3 septembre 1998, page 13490).

Comité interprofessionnel des vins d'appellations d'origine contrôlées " Côtes-du-Rhône " et " Vallée du Rhône ".

[Arrêté du 31 août 1998](#) relatif à l'extension d'un accord interprofessionnel triennal et d'un avenant à cet accord, conclus dans le cadre du comité interprofessionnel des vins d'appellations d'origine contrôlées " Côtes-du-Rhône " et " Vallée du Rhône " (JORF du 11 septembre 1998, page 13891).

Comité des fruits à cidre et des productions cidricoles.

[Arrêté du 18 août 1998](#) modifiant l'arrêté du 12 mars 1998 portant organisation du comité des fruits à cidre et des productions cidricoles (JORF du 26 septembre 1998, page 14706).

Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais.

[Arrêté du 17 septembre 1998](#) relatif à l'extension d'un accord interprofessionnel triennal et d'un avenant à cet accord conclus dans le cadre de l'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais (JORF du 1er octobre 1998, page 14895).

Comité interprofessionnel du Floc de Gascogne.

[Arrêté du 17 septembre 1998](#) relatif à l'extension d'un accord interprofessionnel triennal conclu dans le cadre du Comité interprofessionnel du Floc de Gascogne (JORF du 1er octobre 1998, page 14896).

Bureau national interprofessionnel du calvados, du pommeau et des eaux-de-vie de cidre et de poire.

[Arrêté du 15 septembre 1998](#) portant extension de l'accord interprofessionnel conclu dans le cadre du Bureau national interprofessionnel du calvados, du pommeau et des eaux-de-vie de cidre et de poire (JORF du 7 octobre 1998, page 15200).

ENTAV

[Arrêté du 8 octobre 1998](#) fixant le taux de la taxe parafiscale au profit de l'Etablissement national technique pour l'amélioration de la viticulture (JORF du 15 octobre 1998, page 15608).

Vins primeurs " Beaujolais " et " Côtes du Rhône "

[Arrêté du 19 octobre 1998](#) relatif à la date de débloqué à la propriété des vins primeurs " Beaujolais " et " Côtes du Rhône " de la récolte 1998 (JORF du 22 octobre 1998, page 16015).

Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne.

[Arrêté du 29 octobre 1998](#) relatif à l'extension de l'accord interprofessionnel triennal et d'un avenant à cet accord conclus dans le cadre du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (JORF du 14 novembre 1998, page 17173).

Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc.

[Arrêté du 29 octobre 1998](#) relatif à l'extension d'un avenant à l'accord interprofessionnel triennal conclu dans le cadre du Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (JORF du 14 novembre 1998, page 17174).

Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc .

Rectificatif de l'[arrêté du 29 octobre 1998](#) relatif à l'extension d'un avenant à l'accord interprofessionnel conclu dans le cadre du conseil

interprofessionnel des vins du Languedoc (JORF du 19 décembre 1998, page 19212).

Comité interprofessionnel des vins doux naturels à appellations contrôlées .

[Arrêté du 29 octobre 1998](#) relatif à l'extension d'accords interprofessionnels conclus dans le cadre du comité interprofessionnel des vins doux naturels à appellations contrôlées (JORF du 14 novembre 1998, page 17174).

Comité national des vins et eaux-de-vie de l'Institut national des appellations d'origine.

[Arrêté du 4 novembre 1998](#) relatif à la composition du comité national des vins et eaux-de-vie de l'Institut national des appellations d'origine (JORF du 20 novembre 1998, page 17530).

Appellations d'origine "Touraine " et "Coeur Val de Loire ".

[Arrêté du 9 novembre 1998](#) relatif à l'extension de l'accord interprofessionnel triennal conclus dans le cadre du Comité interprofessionnel des vins d'appellations d'origine de la "Touraine " et du "Coeur Val de Loire ". (JORF du 20 novembre 1998, page 17530).

Région délimitée "Cognac ".

[Décret n° 98-1128 du 14 décembre 1998](#) relatif à la mise en oeuvre de la quantité normalement vinifiée dans la région délimitée "Cognac ". (JORF du 15 décembre 1998, page 18821).

Distillation des vins de certains vignobles.

[Arrêté du 14 décembre 1998](#) relatif à la distillation des vins de certains vignobles. (JORF du 15 décembre 1998, page 18825).